



Assemblée générale

Distr. limitée
25 avril 2013
Français
Original : anglais

Comité de l'information

Trente-cinquième session

22 avril-2 mai 2013

Examen et adoption du rapport que le Comité
présentera à l'Assemblée générale
à sa soixante-huitième session

Projet de rapport

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Questions d'organisation	3
A. Ouverture de la session	3
B. Élection du Bureau	4
C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail	4
D. Observateurs	5



I. Introduction

1. Dans sa résolution 34/182, l'Assemblée générale a décidé de reconduire le Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, créé par sa résolution 33/115 C, qui serait désigné désormais sous le nom de « Comité de l'information » et dont la composition serait portée de 41 à 66 membres. Au paragraphe 2 de la section I de cette même résolution, elle a prié le Comité :

« a) De poursuivre l'examen des politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, compte tenu de l'évolution des relations internationales, notamment au cours des deux dernières décennies, et des impératifs de l'instauration du nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication;

b) D'évaluer et de suivre les efforts déployés et les progrès réalisés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'information et des communications;

c) De promouvoir l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, destiné à renforcer la paix et la compréhension internationale et fondé sur la libre circulation et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information, et de faire des recommandations sur ce sujet à l'Assemblée générale. »

Elle a également prié le Comité de lui faire rapport à sa trente-cinquième session.

2. De sa trente-sixième à sa soixante-sixième session, l'Assemblée générale a pris acte des rapports du Comité et adopté ses résolutions par consensus. À sa soixante-septième session, elle a pris acte du rapport du Comité et adopté les résolutions 67/124 A et B par consensus.

3. Le Comité est actuellement composé des États Membres suivants :

Afrique du Sud	Burundi
Algérie	Cap-Vert
Allemagne	Chili
Angola	Chine
Antigua-et-Barbuda	Chypre
Arabie saoudite	Colombie
Argentine	Congo
Arménie	Costa Rica
Autriche	Côte d'Ivoire
Azerbaïdjan	Croatie
Bangladesh	Cuba
Bélarus	Danemark
Belgique	Égypte
Belize	El Salvador
Bénin	Équateur
Brésil	Espagne
Bulgarie	États-Unis d'Amérique
Burkina Faso	Éthiopie

Fédération de Russie	Pays-Bas
Finlande	Pérou
France	Philippines
Gabon	Pologne
Géorgie	Portugal
Ghana	Qatar
Grèce	République arabe syrienne
Guatemala	République de Corée
Guinée	République démocratique du Congo
Guyana	République dominicaine
Hongrie	République de Moldova
Îles Salomon	République populaire démocratique de Corée
Inde	République tchèque
Indonésie	République-Unie de Tanzanie
Iran (République islamique d')	Roumanie
Irlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Islande	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Israël	Sénégal
Italie	Sierra Leone
Jamaïque	Singapour
Japon	Slovaquie
Jordanie	Somalie
Kazakhstan	Soudan
Kenya	Sri Lanka
Liban	Suisse
Libéria	Suriname
Libye	Thaïlande
Luxembourg	Togo
Madagascar	Trinité-et-Tobago
Malte	Tunisie
Maroc	Turquie
Mexique	Ukraine
Monaco	Uruguay
Mongolie	Venezuela (République bolivarienne du)
Mozambique	Viet Nam
Népal	Yémen
Niger	Zambie
Nigéria	Zimbabwe
Oman	
Pakistan	

II. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

4. La séance d'organisation de la trente-cinquième session du Comité de l'information s'est tenue le 22 avril 2013 au Siège de l'Organisation des Nations

Unies. La session a été ouverte par Chibaula D. Silwamba (Zambie), Vice-Président du Comité.

B. Élection du Bureau

5. Conformément au principe du roulement géographique, le Comité a élu un nouveau bureau pour un mandat de deux ans. Ayant été désignée par les représentants des États d'Asie et du Pacifique, Lyutha Al-Mughairy (Oman) a été élue Présidente par acclamation. Ayant été désignés par les représentants des États d'Amérique latine et des Caraïbes, des États d'Europe orientale et des États d'Europe occidentale et autres États, respectivement, Gabriel Orellana Zabalza (Guatemala), Yehor Pyvovarov (Ukraine), et Juan Manuel Gonzalez de Linares Palou (Espagne) ont été élus Vice-Présidents par acclamation. Ayant été désigné par un représentant des États d'Afrique, M. Silwamba a été élu Rapporteur, également par acclamation. Le Bureau du Comité pour la période 2013-2014 se compose donc comme suit :

Présidente :

Lyutha Al-Mughairy (Oman)

Vice-Présidents :

Gabriel Orellana Zabalza (Guatemala)

Yehor Pyvovarov (Ukraine)

Juan Manuel Gonzalez de Linares Palou (Espagne)

Rapporteur :

Chibaula D. Silwamba (Zambie)

C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

6. À sa séance d'organisation, le 22 avril, le Comité a adopté son ordre du jour et son programme de travail (A/AC.198/2013/1) ci-après :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Admission de nouveaux membres.
5. Déclaration du Président.
6. Déclaration du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information.
7. Débat général.
8. Examen des rapports présentés par le Secrétaire général.
9. Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information.
10. Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session.

7. Le Comité a tenu son débat général les 22 et 23 avril 2013. Le 22 avril, dans l'après-midi, le Département de l'information, conduit par le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, a tenu un dialogue avec les États Membres.

8. Pour l'examen du point 7 de l'ordre du jour, le Comité était saisi des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : services de communication stratégique (A/AC.198/2013/2);

b) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : services d'information (A/AC.198/2013/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : services de diffusion (A/AC.198/2013/4).

D. Observateurs

9. Les Fidji ont participé à la session en qualité d'observateur. Le Saint-Siège, l'État de Palestine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont également participé à la session en qualité d'observateurs.
